

# ASSEMBLÉE NATIONALE

31 décembre 2021

---

RENFORÇANT LES OUTILS DE GESTION DE LA CRISE SANITAIRE - (N° 4858)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## AMENDEMENT

N° 567

présenté par  
M. Pont

-----

### ARTICLE 1ER SEXIES

À la deuxième phrase de l'alinéa 1, substituer au mot :

« l' »,

le mot :

« chaque ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.